



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Lundi 11 Décembre 2023

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 33
- Convocation du : 05 décembre 2023
- Affichage de la convocation : 05 décembre 2023

► **DÉLIBÉRATION N° DEL\_124\_2023**

► **OBJET : Point n° 16 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

► **PRÉSENTS :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Madame Catherine CARLE VIGUIER, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Madame Nathalie GONCALVES, Monsieur Yves DUPUIS, Madame Émilie CLERC, Monsieur Jacques TOURNY, Monsieur Gérard COLON, Madame Annick BLANCHARD, Madame Marie-Claude CHEZEAU, Madame Denise NOTON, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Madame Claude CANNET, Monsieur Laurent MAZOYER, Monsieur Jérôme CHEVALIER, Madame Marilyn PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET, Monsieur Gabriel SIMÉON, Monsieur Aurélien DUTREMBLE

\*\*\*\*

► **EXCUSÉS :**

Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC donne pouvoir à Monsieur Yves DUPUIS.  
Madame Marie-Claude MISERY donne pouvoir à Madame Marie-Claude CHEZEAU.  
Monsieur Jean-Pierre MATHIEU donne pouvoir à Madame Véronique LEFEUVE.  
Madame Ève COMTET SORABELLA donne pouvoir à Madame Catherine AMARO.  
Monsieur Benjamin DIRX.  
Monsieur Jean-Philippe BELVILLE.

\*\*\*\*

► **RAPPORTEUR : Éric MARÉCHAL**

L'année 2023 commémore le 105<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, mais aussi le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Flamme du Souvenir, allumée le 11 novembre 1923 par André Maginot, sur la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de triomphe à Paris. Elle ne s'est jamais éteinte depuis.

Pour cet anniversaire, une centaine de jeunes méritants, récompensés par l'Association Nationale des membres de l'Ordre National du Mérite, se sont rendus à Paris le 10 novembre, pour chercher la Flamme du Souvenir.

Au cours d'une commémoration exceptionnelle organisée le 11 novembre 2023 en soirée au square de la Paix, les jeunes méritants ont déposé la flamme et participé à l'ensemble de la cérémonie.

L'organisation de cet événement, en particulier le déplacement en car à Paris, représente un certain budget pour l'Association Nationale des membres de l'Ordre national du Mérite, qui sollicite une subvention d'un montant de 2 000,00 € au titre de cette action patriotique et citoyenne dédiée à la jeunesse.

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,  
Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 4 décembre 2023,  
Vu l'avis de la Commission N°1 : Relations avec les Acteurs Économiques et Touristiques, Commerce, Emploi et Relations Internationales du 28 novembre 2023,  
Vu l'avis du Bureau Municipal du 27 novembre 2023,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer la subvention suivante :

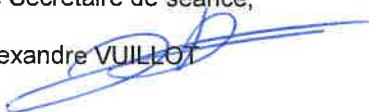
BÉNÉFICIAIRE	ACTION	DATE	MONTANT
ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE	Déplacement de jeunes méritants à PARIS Flamme du souvenir sous l'Arc de Triomphe	10 novembre 2023	2 000,00 €

Il est précisé que l'Association concernée devra fournir un compte-rendu financier attestant de la conformité de la dépense effectuée à l'objet de la subvention (article 10 de la loi du 12 avril 2000).

Pour extrait Certifié Conforme,

Le Secrétaire de séance,

Alexandre VUILLOT



Le Maire,

Jean-Patrick COURTOIS



Certifié avoir été reçu, le

22 DEC. 2023

A la Préfecture de Saône-et-Loire